

Tableau des codes des fonds – Vie universelle

Les codes des fonds et les options d'intérêt offertes pour les régimes Universelle ivari^{MC}, AVANTAGEPatrimoine^{MC}, AVANTAGEProspérité^{MC}, AVANTAGEVie^{MC}, AVANTAGEVie^{PLUS} ^{MC}, La Sûreté^{MC}, Transépargne^{MD}, Régime T^{MC} et Épargne-Vie^{MC} (à utiliser avec le Formulaire d'affectation PS425FR)



Code du régime	EAN4 EAN5 EAN6 EAN7 IVUL1	WAV4, EAV4 WAV5, EAV5 WAV6, EAV6 WAV7, EAV7 IVULB1	EAN3	WAV3, EAV3	EAS3†, WAS3†, WAV2F, EAV2F, WAS2, EAS2, RCA3	WAV1F, EAV1F, WAS1, EAS1, RCA1
Nom du régime	AvantagePatrimoine fraîs réduits Universelle ivari sans boni	AvantagePatrimoine AvantageProspérité Universelle ivari avec boni	AvantagePatrimoine ³ bonification différée	AvantagePatrimoine ³ AvantageProspérité ³	AvantagePatrimoine AvantageProspérité	AvantagePatrimoine AvantageProspérité
Date d'entrée en vigueur et de cessation du régime	Déc. 05 à avril 10 (EAN4) Avril 10 à avril 11 (EAN5) Avril 11 à nov. 11 (EAN6) Nov. 11 à ce jour (EAN7) Déc. 13 à déc. 16 (EAN8) Déc. 16 à ce jour (IVUL1)	Déc. 05 à avril 10 (WAV4, EAV4) Avril 10 à avril 11 (WAV5, EAV5) Avril 11 à nov. 11 (WAV6, EAV6) Nov. 11 à ce jour (WAV7, EAV7) Déc. 13 à déc. 16 (WAV8, EAV8) Déc. 16 à ce jour (IVULB1)	Mai 04 à déc. 05	Mai 04 à déc. 05	Oct. 02 à mai 04	Nov. 01 à oct. 02

Options d'intérêt sur indice gérées						
Équilibrée canadienne T-Sécurité ^{3MD}						GCBAL
Actions canadiennes T-Sécurité ^{3MD}						GCEQT
Obligations canadiennes imaxx ^{MC}	NCBN1	MCBN1	NCBND	MCBND	XCBND	XCBND
Canadienne à versement fixe imaxx	NCFP1	MCFP1	NCFPY	MCFPY	XCFPY	XCFPY
Actions canadiennes de croissance imaxx	NCEQ1	MCEQ1	NCEQG	MCEQG	XCEQG	XCEQG
Valeur du Canada Dynamique	NCEV1	MCEV1	NCEQV	MCEQV	XCEQV	XCEQV
Catégorie Croissance américaine AGF	NUEG1	MUEG1	NUEQG	MUEQG	XUEQG	XUEQG
Valeur américaine CI	NUEV1	MUEV1	NUEQV	MUEQV	XUEQV	XUEQV
Mondiale de découverte Dynamique	NGLB1	MGLB1	NGLBC	MGLBC	XGLBC	XGLBC
Canadienne équilibrée Mackenzie Cundill*	NMBAL	MCBAL	NMBAL	MCBAL	MCBAL	MCBAL
Fidelity canadienne équilibrée*	NFBAL	FCBAL	NFBAL	FCBAL	FCBAL	FCBAL
Croissance de dividendes TD*	NTDIV	TDDIV	NTDIV	TDDIV	TDDIV	TDDIV
Canadienne sélect Signature CI*	NCISS	CISSC	NCISS	CISSC	CISSC	CISSC
Fidelity Discipline Actions ^{MD} Canada*	NFCAN	FCAND	NFCAN	FCAND	FCAND	FCAND
Canadienne petite/moyenne capitalisation CI*	NCICA	CICAP	NCICA	CICAP	CICAP	CICAP
Balise Mutual Franklin*	NMBCO	MBCON	NMBCO	MBCON	MBCON	MBCON
Catégorie de société d'actions américaines Cambridge	NCIVA	CIVAL	NCIVA	CIVAL	CIVAL	CIVAL
Catégorie croissance internationale Invesco*	NAIMG	AIMIG	NAIMG	AIMIG	AIMIG	AIMIG
Valeur Mackenzie Cundill*	NMVAL	MCVAL	NMVAL	MCVAL	MCVAL	MCVAL
Fidelity Étoile du Nord ^{MD*}	NFSTA	FSTAR	NFSTA	FSTAR	FSTAR	FSTAR
Portefeuille Prudence CI ivari	NTCP1	MTCP1	NTOPC	MTOPC	XTOPC	XTOPC
Portefeuille équilibré CI ivari	NTBP1	MTBP1	NTOPB	MTOPB	XTOPB	XTOPB
Portefeuille de croissance CI ivari	NTGP1	MTGP1	NTOPG	MTOPG	XTOPG	XTOPG
Portefeuille de croissance maximale CI ivari	NTAG1	MTAG1	NTOPA	MTOPA	XTOPA	XTOPA

* Offertes pour EAN4, WAV4 et EAV4 depuis le 12 décembre 2005 et pour tous les autres régimes depuis le 1^{er} février 2006.

† Signifie les régimes présentement offerts aux fins de souscription avec les mêmes options d'intérêt et codes de fonds que les régimes indiqués dans cette colonne.

Offerte Non Offerte

Le 25 octobre 2013, les indices désignés aux termes de votre contrat ont été rebaptisés. Par conséquent, les options d'intérêt sur indice gérées correspondantes ont été renommées pour tenir compte des nouveaux noms suivants :

Ancienne option d'intérêt sur indice gérée	Nouvelle option d'intérêt sur indice gérée
Balise Mutual	Balise Mutual Franklin
Catégorie de société valeur de fiducie CI	Catégorie de société d'actions américaines Cambridge

Le 10 décembre 2012, les indices désignés des Portefeuilles TOP imaxx ont été substitués par les indices désignés des Portefeuilles CI. Par conséquent, le nom des options d'intérêt sur indice gérées correspondant a été changé de manière à tenir compte de ce changement. Le 26 octobre 2015, la Transamerica a changé son nom à ivari. Par conséquent, les options d'intérêt sur indice gérées ont été rebaptisées comme suit :

Option d'intérêt sur indice gérée	Option d'intérêt sur indice gérée courante	Nouvelle option d'intérêt sur indice gérée
Portefeuille Prudence TOP imaxx	Portefeuille Prudence CI Transamerica	Portefeuille Prudence CI ivari
Portefeuille équilibré TOP imaxx	Portefeuille équilibré CI Transamerica	Portefeuille équilibré CI ivari
Portefeuille de croissance TOP imaxx	Portefeuille de croissance CI Transamerica	Portefeuille de croissance CI ivari
Portefeuille de croissance audacieuse TOP imaxx	Portefeuille de croissance maximale CI Transamerica	Portefeuille de croissance maximale CI ivari

Code du régime	EAN5 EAN6 EAN7 IVUL1	WAV5, EAV5 WAV6, EAV6 WAV7, EAV7 IVULB1	EAN4	WAV4, EAV4	EAV3	WAV3, EAV3	EAS3 [†] , WAS3 [†] , WAV2F, EAV2F, WAS2, EAS2, RCA3	WAV1F, EAV1F, WAS1, EAS1, RCA1
Nom du régime	AvantagePatrimoine frais réduits Universelle ivari sans boni	AvantagePatrimoine AvantageProspérité Universelle ivari avec boni	AvantagePatrimoine ⁴ frais réduits	AvantagePatrimoine ⁴ AvantageProspérité ⁴	AvantagePatrimoine ³ frais réduits, bonification différée	AvantagePatrimoine ³ AvantageProspérité ³	AvantagePatrimoine AvantageProspérité	AvantagePatrimoine AvantageProspérité
Date d'entrée en vigueur et de cessation du régime	Avril 10 à avril 11 (EAN5) Avril 11 à nov. 11 (EAN6) Nov. 11 à ce jour (EAN7) Déc. 13 à déc. 16 (EAN8) Déc. 16 à ce jour (IVUL1)	Avril 10 à avril 11 (WAV5, EAV5) Avril 11 à nov. 11 (WAV6, EAV6) Nov. 11 à ce jour (WAV7, EAV7) Déc. 13 à déc. 16 (WAV8, EAV8) Déc. 16 à ce jour (IVULB1)	Déc. 05 à avril 10	Déc. 05 à avril 10	Mai 04 à déc. 05	Mai 04 à déc. 05	Oct. 02 à mai 04	Nov. 01 à oct. 02
Programme de répartition des indices								
Croissance audacieuse	NMAX2	MAXM2	NMAX2	MAXM2	NMAX2	MAXM2	MAXM	MAXM
Croissance	NAGR2	AGRS2	NAGR2	AGRS2	NAGR2	AGRS2	AGRSV	AGRSV
Équilibrée	NCON2	CONS2	NCON2	CONS2	NCON2	CONS2	CONSV	CONSV
Conservatrice	NGRI2	GRIN2	NGRI2	GRIN2	NGRI2	GRIN2	GRINC	GRINC
Revenu								INCM
Préservation du capital								CAPTL
Comptes à intérêt/Options d'intérêt								
Option d'intérêt Bons du Trésor								
Option d'intérêt variable								
Option d'intérêt à taux fixe – Un placement minimum de 500 \$ par durée est requis								
Option d'intérêt à taux fixe de 1 an							‡ Voir note ci-dessous	
Option d'intérêt à taux fixe de 2 ans							‡ Voir note ci-dessous	
Option d'intérêt à taux fixe de 3 ans							‡ Voir note ci-dessous	
Option d'intérêt à taux fixe de 4 ans							‡ Voir note ci-dessous	
Option d'intérêt à taux fixe de 5 ans								
Option d'intérêt à taux fixe de 10 ans								
Option d'intérêt à taux fixe de 25 ans								
Options d'intérêt sur indice passives								
Indice d'obligations canadiennes II	NABN2	ABND2	NABN2	ABND2	NABN2	ABND2	ABNDT	ABNDT
Indice de rendement global d'actions canadiennes	NCAN2	CANE2	NCAN2	CANE2	NCAN2	CANE2	CANET	CANET
Indice de rendement global d'actions européennes	NEURO	EUROT	NEURO	EUROT	NEURO	EUROT	EUROT	EUROT
Indice de rendement global d'actions japonaises	NNIKK	NIKKT	NNIKK	NIKKT	NNIKK	NIKKT	NIKKT	NIKKT
Indice de rendement global à forte capitalisation américaine	NSP50	SP50T	NSP50	SP50T	NSP50	SP50T	SP50T	SP50T
Indice de rendement global américain des technologies de pointe	NUSNT	USNTT	NUSNT	USNTT	NUSNT	USNTT	USNTT	USNTT
Can-US de forte capitalisation	NCACA	CACAP	NCACA	CACAP	NCACA	CACAP	CACAP	CACAP
Can-US 21 ^e siècle	NCUS2	CUS21	NCUS2	CUS21	NCUS2	CUS21	CUS21	CUS21
Can-Europe	NCCEU	CCEUR	NCCEU	CCEUR	NCCEU	CCEUR	CCEUR	CCEUR
Can-Asie	NCCAS	CCASN	NCCAS	CCASN	NCCAS	CCASN	CCASN	CCASN

‡ Offertes seulement pour WAV2F et EAV2F

Pour vérifier davantage les options d'intérêt offertes aux termes de votre police, veuillez vous référer à la police et aux modifications et intercalaires y afférents. Les codes des fonds ne sont pas requis pour les options d'intérêt quotidien, à taux fixe ou garanti. Minimum de 5 pour cent par option d'intérêt.

Offerte

Non Offerte

Code du régime	ALP6F	ALP1F-5F	ADV94, ADV95, ADV2F-4F	ADV5F, ASLB-A – M, TRNSV-A – C, TPLAN-A – D, LTSAV-A – C
Nom du régime	AVANTAGEVie ^{Plus} 2001	AVANTAGELife ^{Plus}	AVANTAGELife	AVANTAGEVie, La Sûreté*, Transépargne*, Régime T†, Épargne-Vie*
Date d'entrée en vigueur et de cessation du régime	Jan. 01 à nov. 01	Août 97 à déc. 00	Juil. 94 à juil.97	Nov. 81 à juil. 94
Options d'intérêt sur indice gérées				
Équilibrée canadienne T-Sécurité 3 ^{MD}	GCBAL			
Actions canadiennes T-Sécurité 3 ^{MD}	GCEQT			
Canadienne à versement fixe imaxx	MCFPY	MCFPY		
Options d'intérêt sur indice des Portefeuilles CI ivari et du Programme de sélection des indices				
Portefeuille Prudence CI ivari	MTOPC	MTOPC		
Portefeuille équilibré CI ivari	MTOPB	MTOPB		
Portefeuille de croissance CI ivari	MTOPG	MTOPG		
Portefeuille de croissance maximale CI ivari	MTOPA	MTOPA		
Croissance audacieuse	MAXM	MAXM	MAXM	MAXM
Croissance	AGRSV	AGRSV	AGRSV	AGRSV
Équilibrée	CONSV	CONSV	CONSV	CONSV
Conservatrice	GRINC	GRINC	GRINC	GRINC
Revenu	INCM	INCM	INCM	INCM
Préservation du capital	CAPTL	CAPTL	CAPTL	CAPTL
Compte à intérêt/Options d'intérêt				
Compte à intérêt quotidien				
Option d'intérêt Bons du trésor				
Option d'intérêt à taux fixe – Un placement minimum de 500 \$ par durée est requis.				
Option d'intérêt à taux fixe de 6 mois				***Voir note ci-dessous
Option d'intérêt à taux fixe de 1 an				
Option d'intérêt à taux fixe de 2 ans				
Option d'intérêt à taux fixe de 3 ans				
Option d'intérêt à taux fixe de 4 ans				
Option d'intérêt à taux fixe de 5 ans				
Option d'intérêt à taux fixe de 10 ans				
Option d'intérêt à taux fixe de 15 ans				
Option d'intérêt à taux fixe de 20 ans				
Option d'intérêt à taux fixe de 25 ans				

*** Non offerte pour ADV5F

Offerte Non Offerte

Code du régime	ALP6F	ALP1F-5F	ADV94, ADV95, ADV2F-4F	ADV5F, ASLB-A – M, TRNSV-A – C, TPLAN-A – D, LTSAV-A – C
Nom du régime	AVANTAGEVie ^{Plus} 2001	AVANTAGELife ^{Plus}	AVANTAGELife	AVANTAGEVie, La Sécurité [†] , Transépargne [‡] , Régime T [†] , Épargne-Vie*
Date d'entrée en vigueur et de cessation du régime	Jan. 01 à nov. 01	Août 97 à déc. 00	Juil. 94 à juil.97	Nov. 81 à juil. 94
Options d'intérêt sur indice passives				
Obligations canadiennes			ABOND	ABOND
Indice d'obligations canadiennes II	ABNDT	ABNDT		
Indice d'actions canadiennes			TSE35	TSE35
Indice de rendement global d'actions canadiennes	CANET	CANET		
Indice d'actions européennes			EUROU	EUROU
Indice de rendement global d'actions européennes	EUROT	EUROT		
Indice d'actions japonaises			NIKKE	NIKKE
Indice de rendement global d'actions japonaises	NIKKT	NIKKT		
Indice d'obligations à long terme			SMLT [‡]	
Indice d'obligations à moyen terme			SMMID	
Indice d'obligations à court terme			SMST	
Indice à forte capitalisation américaine			SP500	SP500
Indice de rendement global à forte capitalisation américaine	SP50T	SP50T		
Indice américain des technologies de pointe			USNTK	USNTK
Indice de rendement global américain des technologies de pointe	USNTT	USNTT		
Can-US de forte capitalisation	CACAP			
Can-US 21 ^e siècle	CUS21			
Can-Europe	CCEUR			
Can-Asie	CCASN			

* L'option d'intérêt à taux fixe de 5 ans est, à l'heure actuelle, la seule option offerte au titre de ces régimes, à moins que le client n'ait choisi antérieurement d'élargir le portefeuille de placement en apportant une modification à la police.

† L'option d'intérêt Bons du Trésor de 91 jours est, à l'heure actuelle, la seule option offerte au titre de ces régimes, à moins que le client n'ait choisi antérieurement d'élargir le portefeuille de placement en apportant une modification à la police.

‡ Offertes pour ADV2F-4F.

Minimum de 5 pour cent par option d'intérêt.

Offerte Non Offerte

^{MD} T-Sécurité est une marque déposée d'ivari Holdings ULC.

^{MD} Fidelity Discipline Actions Canada et Fidelity Étoile du Nord sont des marques déposées de FMR Corp.

^{MC} Marques de commerce d'ivari Holdings ULC et/ou des sociétés qui y sont affiliées.

^{MC} ivari et les logos ivari sont des marques de commerce d'ivari Holdings ULC. ivari est autorisée à utiliser ces marques.

Les Portefeuilles CI ivari sont gérés par Placements CI Inc. au nom d'ivari Holdings ULC.

Toutes les autres marques de commerce, marques de service ou marques déposées sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.